

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY Mellon Smart Cures Innovation Fund

PART EURO I (ACC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BLB0VN58)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Réaliser une croissance du capital à long terme en acquérant principalement une exposition aux sociétés axées sur l'innovation dans les domaines de la biotechnologie et de la santé.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira principalement (c.-à-d. au moins 80 % de la Valeur Liquidative du Fonds) dans des actions et des investissements similaires de sociétés axées sur l'innovation en biotechnologie et en soins de santé. Ces sociétés développent des traitements médicaux pour les maladies, ou jouent un rôle de soutien, en ciblant la génétique sous-jacente à ces maladies (« Sociétés innovantes dans le domaine des Smart Cures ») ; et
- investira où que ce soit dans le monde.

Le Fonds peut :

- investir jusqu'à 20% de sa Valeur nette d'inventaire dans les pays de marchés émergents, y compris sans toutefois s'en limiter la Chine et l'Inde°;
- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur Liquidative dans des organismes de placement collectif ;
- utiliser des produits dérivés (instruments financiers dont la valeur provient d'autres actifs) dans le but de réduire les coûts ou le risque, ou de générer un capital ou des revenus supplémentaires ; et
- détenir des niveaux élevés de liquidités et d'actifs quasi-liquides afin de protéger la valeur du Fonds,

Indice de référence : Le Fonds évaluera ses performances par rapport au MSCI AC World NR Index (ci-après l'« Indice de référence »).

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement jouit de tout le pouvoir discrétionnaire nécessaire pour investir en dehors de l'Indice de référence sur la base de l'objectif et de la politique d'investissement. Bien que les participations du Fonds puissent inclure des éléments de l'Indice de référence, ce dernier n'influence ni la sélection des investissements ni leur pondération dans le portefeuille. La stratégie d'investissement ne limite pas la mesure dans laquelle le Gestionnaire de Portefeuille peut s'écarter de l'Indice de référence.

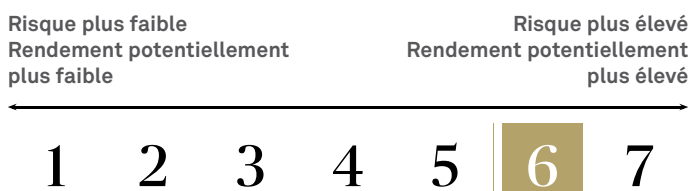
AUTRES INFORMATIONS

Couverture de catégories d'actions : Le Fonds est libellé en USD tandis que cette catégorie d'actions est libellée en EUR. Afin de réduire le risque de fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de base, une stratégie de couverture est utilisée, bien que son résultat ne soit pas garanti.

Traitement des revenus : les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions du Fonds entre 9 h 00 et 17 h 00 (heure irlandaise) chaque jour ouvrable en Irlande et aux États-Unis. Les instructions reçues avant 12 h 00 se verront attribuer le prix indiqué ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de EUR 5.000.000.

Profil de risque et de rendement



Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 6 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité relativement élevée. Avec un Fonds de la catégorie 6, vous avez un risque de relativement élevé de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de relativement élevée.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.

– **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.

– **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.

– **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.

– **Risque de capitalisation boursière :** Les investissements en titres de petites et moyennes entreprises (en termes de capitalisation boursière) peuvent s'avérer plus risqués et moins liquides (c'est-à-dire plus difficiles à vendre) que les investissements en titres de grandes entreprises. Cela signifie que les cours de ces titres peuvent présenter des fluctuations plus importantes.

– **Risque lié à la couverture de catégories d'actions :** la stratégie de couverture est utilisée pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence. Cet objectif peut ne pas être totalement atteint en raison de facteurs tels que les différentiels de taux d'intérêt.

– **Risque lié à la règle Volcker :** La Bank of New York Mellon Corporation ou l'un de ses affiliés (« BNYM ») a investi dans le Fonds. En raison des restrictions de la « règle Volcker » adoptée par les autorités américaines de réglementation, BNYM doit réduire son pourcentage de participation au capital de façon à représenter moins de 25 % du

Fonds, généralement dans un délai de trois ans à compter de la création du Fonds (c'est-à-dire à partir du moment où le gestionnaire du Fonds commence à réaliser des investissements pour le Fonds). Les risques suivants sont notamment possibles : BNYM peut initialement détenir un pourcentage proportionnellement plus important du Fonds, et toute réduction obligatoire peut augmenter le taux de rotation du portefeuille, et, par conséquent, les coûts, les frais et la charge fiscale. Des informations détaillées concernant l'investissement de BNYM dans le Fonds sont disponibles sur demande.

- **Risque lié aux sociétés innovantes en matière de Smart Cures :** La valeur des titres des sociétés innovantes en matière de Smart Cures peut être affectée négativement par une réglementation gouvernementale plus stricte et les risques associés à l'innovation,

au développement de traitements et de technologies médicales, aux tests (résultats d'essais), aux exigences réglementaires mondiales non harmonisées, aux pressions concurrentielles et à la propriété intellectuelle. La valeur du Fonds peut être soumise à des risques et à des fluctuations de marché plus importantes que s'il investissait dans un éventail plus large de secteurs économiques.

- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	1,03 %
----------------	---------------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

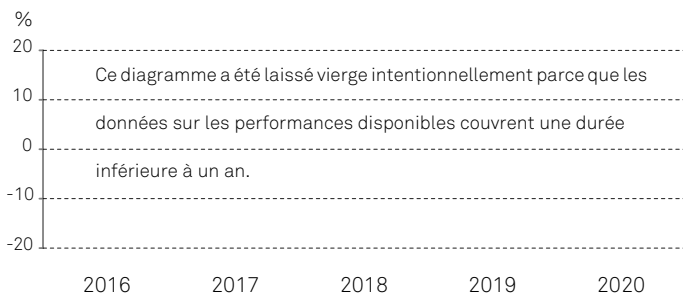
Commission de performance **Aucun**

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés. Une estimation est utilisée parce que la catégorie de parts a été lancée pendant la période sous revue. Le rapport annuel du fonds pour chaque exercice inclura des détails sur les frais exacts engagés. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 14 décembre 2020.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 14 décembre 2020.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion

volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 août 2021.